

Lettre au syndic

Autor(en): **Marti, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **76 (1949)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lettre au Syndic

Paris, le 26 juillet 1949.

Cher papa,

Les Parisiens, comme ils l'ont écrit eux-mêmes à maintes reprises, sont des gens bourrés de qualités. Sur ce point tout le monde est d'accord, sauf peut-être quelques écrivains de langue étrangère qu'on ne traduit pas et qu'on a surnommé une fois pour toutes des « démagogues ».

Aussi mon propos n'est-il pas de changer l'ordre des choses en inventant d'imaginaires défauts. Je désire tout au plus m'entretenir d'une curieuse hérédité du parisien moyen. Celui-ci vient au monde avec la certitude que deux choses lui sont dues : la primeur de tout ce qui se fait de beau et le monopole des grands hommes. Ce ne serait qu'un jeu d'enfant, par exemple, de trouver dix parisiens pour assurer que le Général Guisan a fait avec eux la campagne d'Afrique et que Monsieur René Morax a copié sa barbe sur celle de Napoléon III.

Mais ceci n'est pas grave. Ce qui l'est davantage, c'est l'annexion pure et simple de notre fête nationale.

Je m'explique. Jusqu'à la première moitié du dix-huitième siècle, nous étions avec notre premier août les concessionnaires exclusifs de la fête patriotique à grand spectacle. C'était depuis 1291, chaque année à pareille époque, une explosion de joie, de discours et de feux sur la montagne. Les peuples opprimés en

entendaient l'écho annonciateur des libertés prochaines. En ce temps-là il n'y en avait vraiment point comme nous. Que nous étions naïfs de croire que ça pouvait durer ! Un complot parisien se tramait dans l'ombre avec la précision d'une cabale. Et le 14 juillet 1789, deux semaines avant la manifestation helvétique tant attendue, éclatait unique, bouleversant, à la française, le plus grand feu d'artifice du siècle. Les coups de pioche qui détruisaient la Bastille, avaient, tel le marteau du juge, précédé cet impitoyable verdict :

« A partir d'aujourd'hui, le 14 juillet précédera le premier août. »

Je crains que l'on n'ait pas réalisé sur le moment qu'il s'agissait d'un beau tour de cochon.

Je pensais à tout cela en me promenant, le 14 juillet, au milieu des bals de quartiers que les journaux ont qualifiés de ruisselants de joie populaire. Il m'a semblé que c'était surtout la sueur qui ruisselait, mais on décrit toujours mal ce que l'on voit réellement. Les journalistes (les faux, pas les vrais ! Réd.) le savent bien, qui font leurs articles « pris sur le vif » bien au frais devant une bière.

Le petit bal auquel je m'étais arrêté était organisé par les pompiers de Plaisance. Ils avaient réalisé la sympathique gageure de le rendre réellement plaisant sans rien de pompier. Les fraîches guirlandes de papier tricolore apportaient

l'inévitable note patriotique alors qu'un marchand de glaces faisait des affaires d'or à côté d'un marchand de frites qui était le seul à les manger.

Dans les garages, que les autos pompes avaient quitté, l'orchestre, monté sur une estrade, menait le bal avec une ardeur mal récompensée. Quelques couples se marchaient sur les pieds tandis que les gosses somnolents tenaient leurs pères par le bras gauche pour l'empêcher de regarder l'heure.

Les pompiers, qui avaient pour un soir abandonné leur tenue de combat, traînaient derrière eux une odeur de naphthaline. Un marchand de ballons criait des prix que seuls les gosses semblaient entendre. De minute en minute, la foule grossissait, obstruant la rue, empêchant, avec des gloussements de plaisir, les autos de passer. Petite revanche du piéton. A côté de moi, un gosse crasseux, l'œil brillant, mangeant goulûment un cornet de frites, que le marchand, désolé de ne pouvoir les vendre, avait dû lui donner. Un peu plus loin, un autre gosse, propre et bien habillé, exprimait en jurant son mécontentement de ne pas voir les pompes.

La chaleur et la fatigue gagnaient du terrain. Auraient-elles raison de la résistance de la foule ? Mais non. On ne quitte pas un spectacle gratuit. Ah ! si un pompier avait eu l'idée de faire une collecte pour les œuvres de la caserne, avec quelle joie on s'en serait allé coucher. Mais il fallait bien faire semblant de s'amuser, sinon comment dire aux copains le lendemain :

« Nous, nous étions à Plaisance. Ce qu'on s'est amusé ! Minuit est arrivé sans qu'on sache comment. S'il n'y avait pas eu les gosses, je crois bien qu'on y serait encore. »

Comme je quittais ce champ de foire, j'aperçus un jeune apache qui était tranquillement en train de mettre le feu aux guirlandes de papier à la grande joie de ses camarades.

— *On va bien rigoler, leur disait-il, je vous fiche mon billet qu'il y en a un qui va téléphoner aux pompiers.*

Ton fils affectionné : Justin.

p. c. c. Claude Marti.

Sur le vif

Gare frontière. Une voyageuse revient dans sa bonne Suisse après quelques mois d'absence.. Elle a excursionné dans le Nord et rapporte de nombreux souvenirs, assez originaux pour que les douaniers en oublient pourquoi ils sont là. Les objets couvrent une impressionnante surface de la grande table et ils sont trois à regarder, soupeser, interroger, tandis que la voyageuse donne des explications...

Survient un quatrième douanier, un de ces hommes rompus au métier et à qui on ne la fait pas. Depuis un instant, ses yeux ont repéré les souliers neufs de la dame. Il entre en scène :

— Et les souliers, d'où est-ce qu'ils viennent ?

— De Stockholm.

— Enlevez-les voir.

— Pourquoi ?

— Parce que vous les avez achetés à Setokolme. Vous devez payer !

— Mais, il y a deux mois que je les porte. Je ne veux pas les revendre...

— Ça m'est égal ! Enlevez-les toujouû...

Et la dame s'exécute et les chaussures sont posées sur la balance.

Mais les trois autres douaniers, que les objets lapons intéressaient et qui auraient voulu un complément d'explication ne sont pas satisfaits. L'un d'eux, dans un geste magnifique, reprend les chaussures, les tend à la dame et, regardant de travers son collègue, esclave du devoir :

— Remettez-voir vos souliers, Madame. Vous ne payerez pas pour eux : vous êtes assez honnête comme ça !

M. Matter